

Paiement dû à Amazon sous 30 jours

Vendu par schulman fulfillment GmbH

TVA DE282711225

SICONTACT
400 RUE PIERRE BERTHIER, BP 90173
AIX EN PROVENCE CEDEX 3, 13795
FR

Date de la facture/Date de la livraison	25 avril 2024
Numéro de la facture	INV-DE-394588225-2024-2515
Termes de paiement	Net 30
Numéro de compte	A5A9N4V7BI5HF
Total à payer	151,38 €

Veuillez contacter le Service Client en visitant le lien suivant: www.amazon.fr/contact-us

Adresse commerciale	Adresse de livraison	Vendu par
SiContact	SI CONTACT	schulman fulfillment GmbH
400 rue pierre berthier, BP 90173	110 Rue Emilien Gautier, ZAC DE LENFANT	Arnold-Sommerfeld-Ring
Aix en Provence Cedex 3, 13795	Les Milles, 13290	40
FR	FR	Baesweiler, 52499
TVA FR00827498460		DE
		TVA DE282711225

Informations de la commande

Date de la commande	23 avril 2024	Numéro de commande client	COM036893
Numéro de la commande	171-5492214-0997921		
Commandé par	SI CONTACT		

Informations de paiement

Nom de la banque	Deutsche Bank (FR)
Adresse de la banque	6-8 BISHOPSGATE, LONDON, EC2P2 GB
Nom du compte	Amazon Payments Europe S.C.A
IBAN	GB04 DEUT 4050 8122 6602 12
BIC/SWIFT	DEUTGB2LXXX

Numéro de référence INV-DE-394588225-2024-2515

Merci d'inclure TOUS les numéros des factures/références Amazon payées dans votre avis de paiement

- ou -

D'envoyer toutes les informations relatives à votre paiement (numéros des factures, montant total et date du paiement) par email à
ar-fr-businessinvoicing@amazon.fr

Détails de la facture

Description	Qté	Prix Unitaire HT	Taux TVA	Prix Unitaire TTC	Total TTC
YEALINK UH37 Mono Microsoft Teams USB-Headset	3	50,46 €	0 % ⁽¹⁾	50,46 €	151,38 €
Information indisponible sur les pièces détachées					
ASIN: B0C18YSCSZ					
Livraison		0,00 €		0,00 €	0,00 €
Montant dû					151,38 €
Paiement dû à Amazon sous 30 jours					
		Taux TVA		Total HT	TVA
		0 %		151,38 €	0,00 €
	Total			151,38 €	0,00 €

Veuillez vous référer à la première page pour les informations de paiement

(1) TVA exonéré - Livraison intracommunautaire - Article 138 Directive 2006/112/EC

Mentions obligatoires : Escompte pour paiement anticipé : néant. En cas de paiement de retard, le taux d'intérêt des pénalités applicable est égal à 1,5 % par mois. Une indemnité forfaitaire de 40 euros est aussi applicable au titre des frais de recouvrement.